

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

TITRE DU FONDS DE DOTATION

Bourse john-proskie D'excellence en Éducation

OBJECTIF DU FONDS

Attribuer une bourse à des étudiantes et étudiants méritants de la Faculté d'éducation qui sont financièrement dans le besoin et qui ont récemment été aux prises avec des circonstances imprévues ou des difficultés personnelles. La bourse ne comporte aucune condition liée à l'âge, au sexe, à la langue ou aux origines culturelles.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être inscrite dans un programme de premier cycle à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa;
2. être résidente de l'Ontario, selon les règlements du RAFÉO ;
3. faire preuve d'un besoin financier, selon les critères du Service de l'aide financière et des bourses; et
4. avoir récemment été aux prises avec des circonstances imprévues ou des difficultés personnelles.

Valeur de la bourse : Minimum \$500

Nombre de bourses : Minimum 1

Fréquence d'attribution: Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes : 31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible au <https://bourses.uottawa.ca/>, et doit comprendre :

1. le Questionnaire financier; et
2. une lettre de la personne candidate détaillant les circonstances imprévues ou les difficultés personnelles avec lesquelles elle a récemment été aux prises.

RAFÉO : Régime d'aide financière pour les étudiants de l'Ontario